

1) Matériel à disposition.

« Que devons nous amener comme matériel pendant notre séjour ? »

Papèterie et petit matériel sont à la charge de l'enseignant, toutefois 1 ramette de papier est offerte. Tout ce qui est matériel spécifique (carte IGN, boussoles, raquettes, luges,) sont mis à disposition par le centre.

2) Internet

« Est-ce que mes élèves pourront envoyer des mails ? »

« Est-ce que j'aurai accès à internet pendant le séjour ? »

Une salle de classe est mise à disposition par classe, dans laquelle se trouve un poste informatique avec un accès internet. Le débit est lent mais il peut permettre l'envoi d'un mail avec une photo (éviter le grand nombre de photos).

De plus le centre bénéficie d'un réseau wifi qui vous permettra, si vous le souhaitez, de vous connecter via votre ordinateur portable personnel.

3) Vie en collectivité

« Serons-nous plusieurs classes en même temps dans le centre ? Mes élèves de cycle 3 peuvent-ils « cohabiter » avec des élèves de cycle 1 ? »

Plusieurs classes cohabitent dans le centre, au minimum deux et au maximum quatre. Une classe peut donc se retrouver avec d'autres classes de l'Aisne mais aussi avec des groupes qui fréquentent la Jumenterie sur la totalité du séjour ou sur une partie.

4) Répartition des chambres

« Comment j'organise la répartition des chambres avec mes élèves ? »

« Quelle chambre seront attribuées à mes accompagnateurs, les chambres pour ceux-ci seront elles individuelles ? »

Une répartition sera envoyée par le centre afin que vous puissiez travailler cet aspect avec les élèves.

Pour les classes de neige : Avant les vacances de Noël

Pour les classes à la montagne : Avant les vacances d'avril

La possibilité vous est donnée d'envoyer au centre cette répartition sous forme d'affiches par chambre avant votre arrivée.

5) Les paiements

« Quelles sont les modalités pour le règlement de notre séjour ? »

- L'effectif est à déclarer le premier jour en arrivant sur le centre, c'est à ce moment qu'on lance la procédure de facturation.

« Comment s'organiser pour le règlement des familles ? »

La procédure de paiement pour les familles s'établit entre l'enseignant et les parents (paiement échelonné, paiement en une fois, modalités particulières).

« Pour le paiement de la mairie ? »

EJN envoie dans la majorité des cas la facture directement à la mairie, cela est plus simple pour les écoles. N'hésitez pas à le préciser dans votre mairie.

DOSSIER ANCV, seuil contactez Claudia à EJN, cela aidera les familles qui n'ose pas dire qu'elles sont en difficultés, possibilité d'encaisser les chèques ANCV pour EJN, le CE donne à la famille et le centre remplit une attestation.

6) Les nouvelles aux parents

« Comment puis-je donner des nouvelles aux familles ? »

Vous recevrez de la part d'EJN un document excel dans lequel vous pourrez reporter les coordonnées de toutes les familles ainsi que leur numéro de portable, pour que dès votre arrivée, le centre puisse envoyer un SMS à tous les parents pour les prévenir du bon déroulement du voyage.

« Et pendant le séjour ? »

Un dispositif « allo-parents » sera mis en place. Il s'agit d'une boîte vocale activée par EJN pour votre classe. Le centre vous communiquera le code à donner aux parents ainsi que le numéro de téléphone à composer pour écouter les nouvelles. Pour vous enseignant, vous disposerez du même code et d'un numéro à composer pour déposer les nouvelles pendant votre séjour.

*Les appels effectués sur le numéro du centre par les parents ne sont pas transmis aux élèves, sauf cas exceptionnel.
Le courrier est privilégié, le centre offre d'ailleurs une carte postale à tous les élèves dès leur arrivée.*

7) L'équipement des élèves

« Que faire si une famille n'a pas les moyens d'investir dans un équipement pour la neige ? »

N'hésitez pas à faire appel aux familles de votre commune, aux proches, afin qu'il y ait des prêts de vêtements pour la neige, de chaussures...d'autres écoles ont fait cette expérience et ce fût une réussite.

Si aucune solution n'est trouvée pour un de vos élèves, le centre pourra mettre à votre disposition quelques vêtements de neige.

Pour les séjours à la montagne, seule une bonne paire de chaussures pour marcher est nécessaire.

8) L'accueil

Que se passe t-il au moment de l'arrivée sur le centre, le premier jour ?

Un membre de l'équipe vous accompagnera jusqu'au soir pour vous informer, vous guider. Il sera avec vous pour vous orienter vers vos chambres, vous expliquer le fonctionnement (horaires des repas, entretien des locaux, vestiaires, draps à disposition) et répondre aux nombreuses questions des élèves et des adultes.

Le premier soir une réunion d'informations sera donnée relative au fonctionnement et à votre projet.

9) Les soins médicaux

Comment sont gérés les traitements médicaux sur place ?

Les traitements médicaux des élèves sont à la charge de l'enseignant et de son équipe. Le centre met à votre disposition une salle infirmerie dans laquelle vous pouvez disposer les médicaments dans des armoires fermant à clefs.

Le centre vous fournit dès votre arrivée une trousse de premier secours avec les numéros d'urgence.

Le centre vous accompagnera si un de vos élèves devait voir un médecin.

Les rendez vous se prennent auprès de la maison médicale de St Maurice sur Moselle (à 8km du centre) Les médecins ne se déplacent pas.

En cas d'urgence, les équipes de secours (pompier, samu) viennent sur place très rapidement.

10) Le linge

« Le linge peut-il être lavé pendant le séjour ? »

Pendant les séjours courts (entre 3 et 7 jours) il n'y a pas de programmation de machine à laver, sauf urgence (énurésie par exemple).

Pour les séjours un peu plus longs (8,9,10 jours), le centre ramassera une fois le linge de vos élèves afin qu'il soit lavé.

11) Changement d'accompagnateur par rapport au dossier d'origine

« Que dois-je faire si un ou des accompagnateurs changent par rapport à mon dossier d'origine ? »

Il faut envoyer un courrier ou un mail à votre DIVEL stipulant ce changement en indiquant les noms et prénoms de vos nouveaux accompagnateurs.

12) Le planning

« Est-ce que mon planning prévisionnel sera respecté ? »

Le contenu de votre projet sera bien évidemment respecté. En revanche selon la disponibilité des prestataires, la météo, l'organisation interne, des contenus peuvent être inversés. Le centre tâchera au maximum de tenir comptes des jours que vous aurez choisis pour vos séances.